

Gérald Cretegy

syndic de la ville de Gland
député au Grand Conseil vaudois

FSU romande

Présentation du 21 mai 2015

Nouvelle LAT, quelle place pour le projet?

Gland, un lieu de projets...

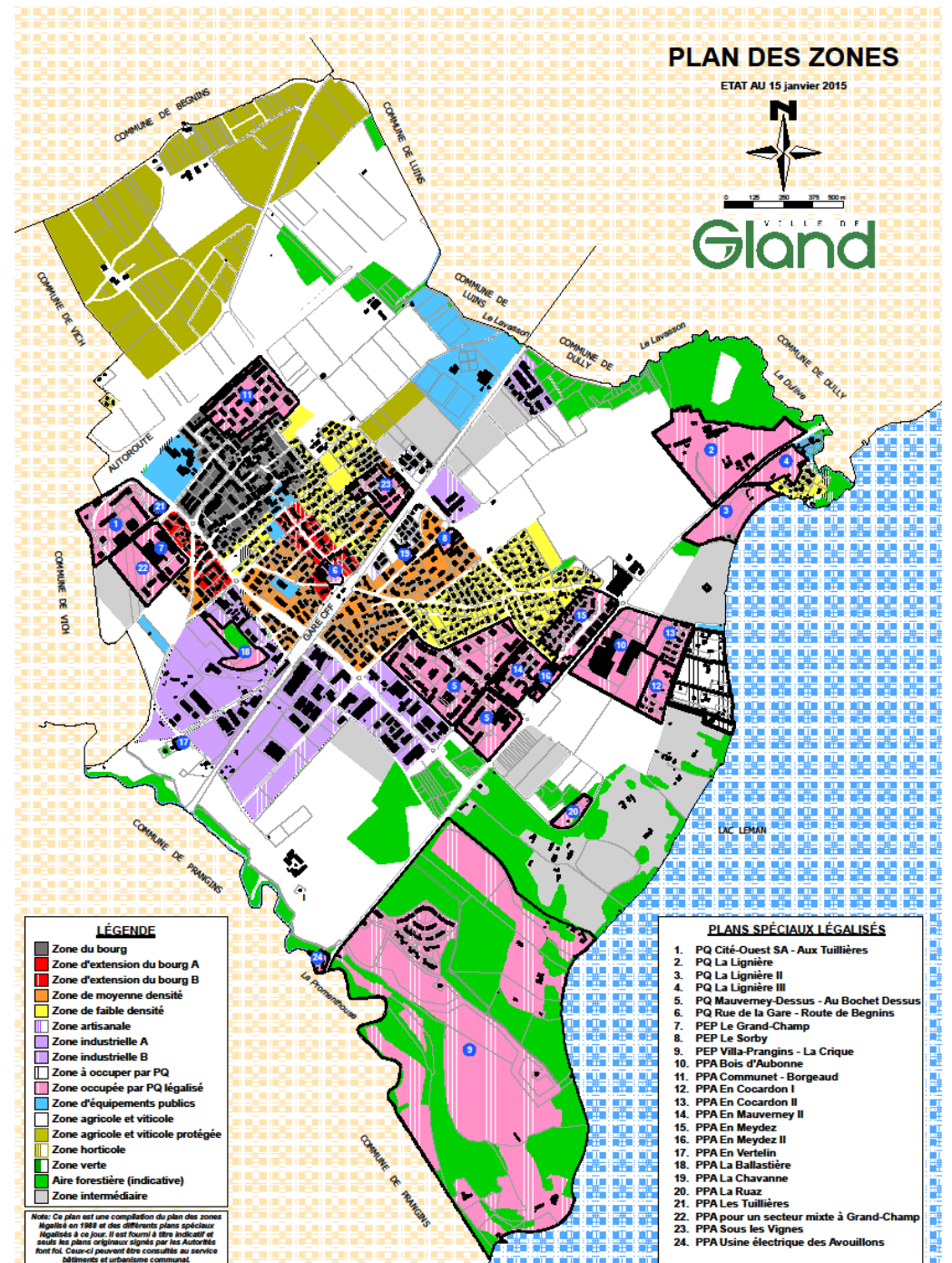
... et de contraintes.



Nouvelle LAT, quelle place pour le projet?

Gland, centre régional:

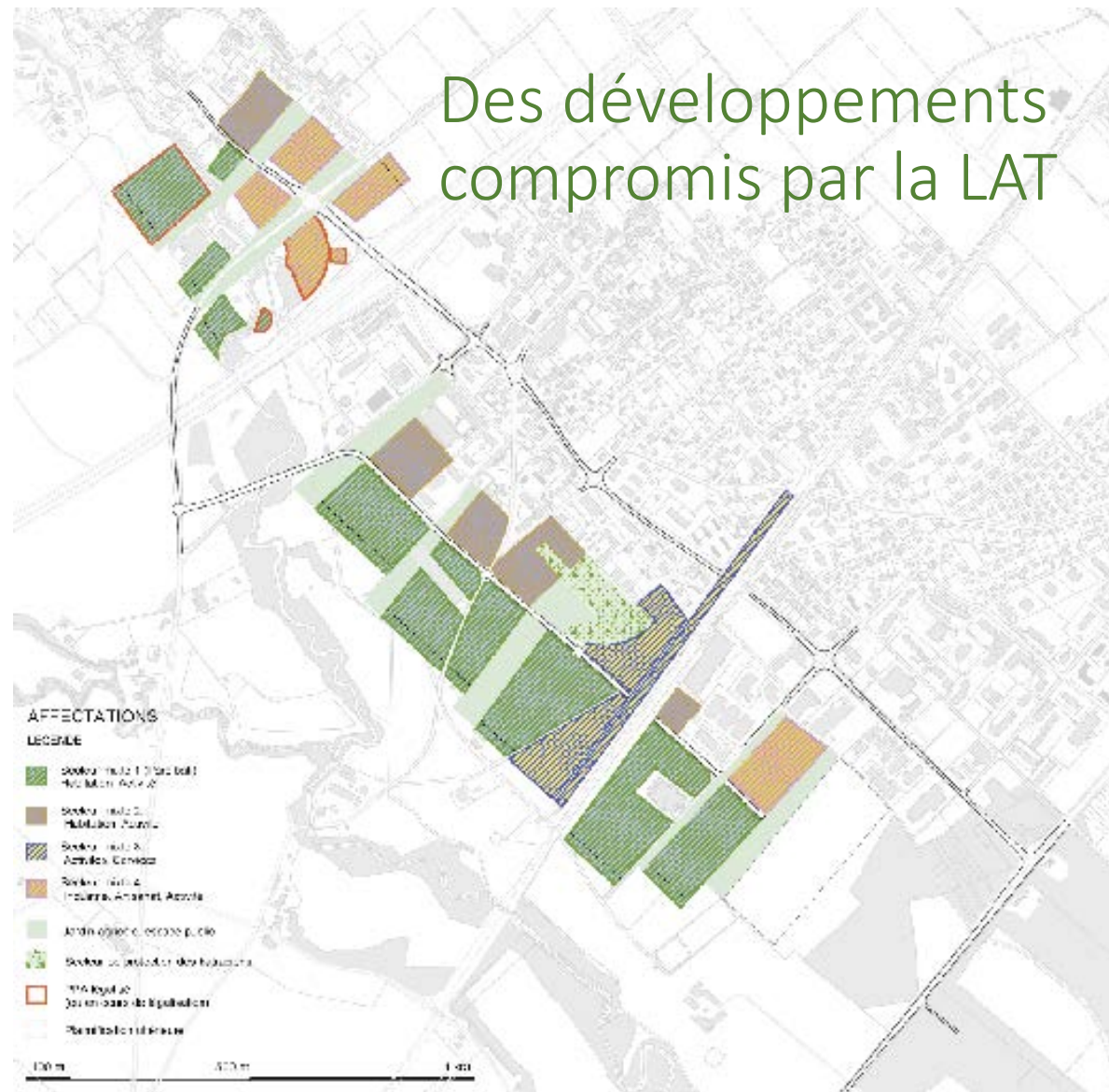
- Une gare importante pour un bassin de population de plus de 30'000 habitants
- Une sortie autoroutière située à équidistance entre Lausanne et Genève
- Près de 13'000 habitants
- Plus de 5'500 emplois
- Un pôle de développement
- Une localité clairement identifiée pour recevoir une partie des quelques 30'000 habitants projetés dans la région nyonnaise d'ici 20130



Les enjeux de la ville de Gland:

1. Assurer un développement de qualité
2. Assumer la densification (CUS passant de 0.6 à 1.5)
3. Développer les infrastructures routières (plus de 25'000 véhicules/jour sur l'artère principale)
4. Assurer l'équilibre financier de la commune
 1. Un rapport fiscal insuffisant
 2. Une part des habitants à revenus moyens à faibles trop importante
5. Donner l'accès aux rives du lac à la population
6. Diminuer les nuisances d'une zone industrielle proche de l'habitat

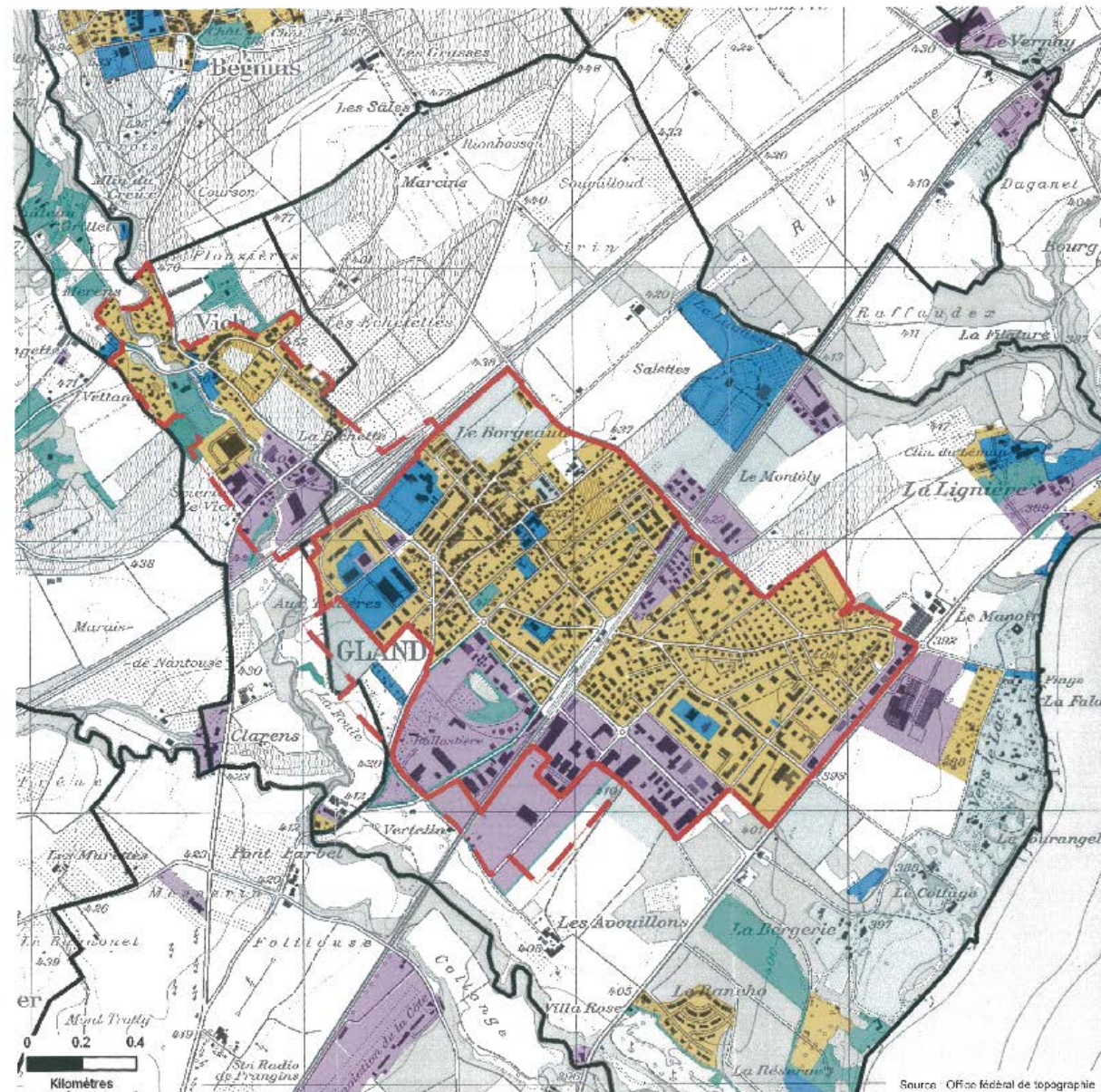
Nouvelle LAT, quelle place pour le projet?



Périmètre de centre

Hors centre:

Taux du potentiel
d'accroissement: 44%



Les contraintes négatives

- L'équilibre financier de la commune péjoré
- Le développement de l'accès aux rives publiques s'éloigne
- Les projets ne prennent sens qu'après la traversée d'un écran juridique de plus en plus épais
- L'écart entre la vision à très court terme de la population et celle des autorités qui doit viser de plus en plus loin n'est plus gérable

Et le canton?

Grande inquiétude au niveau du Grand Conseil. La référence à la date d'entrée en vigueur du Plan Directeur Cantonal (2008) est remise en question. Le canton apparaît comme trop bon élève.

Implication de Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline De Quattro en faveur d'un report de LAT2 soulignée.

La mise à disposition des communes d'un fonds de 5 millions destiné à les aider dans la révision de leurs planifications directrices est plébiscitée.

Nouvelle LAT, quelle place pour le projet?

Nouvelle LAT, quelle place pour le projet?